

Évidemment, il y a un danger. Comme l'a signalé le sénateur MacKenzie, on construit des édifices pour les arts d'interprétation au Canada depuis quelque temps. Il a signalé le splendide démarrage en Alberta avec la construction des grands auditoriums à Calgary et à Edmonton. Récemment, un loustic a exprimé ainsi ce danger: «Nous courons peut-être le danger, à l'échelle nationale, de développer un complexe d'édifice». C'est possible, mais comme l'a signalé le sénateur Cameron, à eux seuls, les édifices ne suffisent pas.

D'autre part, le Conseil des Arts du Canada qui accomplit une tâche magnifique depuis nombre d'années a aussi accru la culture que l'on peut s'attendre à placer dans ces palaces de culture. Il se pourrait bien—et la plupart des gens qui s'intéressent aux arts en conviendront, je pense—que cet édifice soit un peu prématuré, si des groupes artistiques d'exécution ne s'étaient pas formés au Canada; ils le doivent surtout au parrainage et à l'aide du Conseil des Arts.

Je ne vois aucune raison d'envisager cette aide très coûteuse aux arts, et cet octroi d'une énorme subvention à la construction d'un centre des arts à Ottawa, avec plus d'effroi que la participation par l'État au développement des intérêts des Canadiens à d'autres domaines sociologiques et économiques.

Je serais le premier à admettre que c'est loin d'être là une priorité sur le plan national, mais pour réaliser la chose, peut-être nous fallait-il attendre d'atteindre l'ère de l'abondance actuelle, afin de pouvoir dire avec raison que nous pouvions nous le permettre.

Honorables sénateurs, le projet de loi en soi est excellent. Il a été conçu de façon à pouvoir atteindre ses objectifs sur un plan réaliste. Cela est dû, en partie sinon en totalité, au fait que l'élaboration des plans a été étudiée minutieusement par des personnes directement intéressées à la question, soit les quelque 65 organisations d'Ottawa qui, si j'ai bonne mémoire, se sont réunies pour former ce qu'on appelait la *National Capital Arts Alliance*. L'alliance a réuni les fonds en vue d'une étude sur la possibilité de l'entreprise, qu'elle a présentée au premier ministre. Au dire de M. Hamilton Southam, coordonnateur distingué du centre, le premier ministre a déclaré: «Oui, c'est justement ce qu'il nous faudrait». Le feu vert a été donné par le gouvernement en décembre 1963, un mois après la présentation du rapport en question—ce qui, pour une décision du gouvernement, représente un record.

Malheureusement, les mesures gouvernementales de nature à y donner suite n'ont pas été aussi décisives. Il y a eu des retards de

tous genres, de telle sorte que le projet du centenaire du gouvernement canadien, considéré par le gouvernement comme son principal projet relatif à la ville d'Ottawa, ne sera pas inauguré, paraît-il, avant le printemps de 1969, au lieu de 1967, comme il avait été prévu. C'est, encore une fois, un malheureux exemple de l'inertie administrative et de la bureaucratie.

Bien des honorables sénateurs, qui sont à Ottawa depuis plus longtemps que moi, s'étonnent sûrement que la ville d'Ottawa, capitale nationale du Canada, se soit vue privée de salle de spectacle convenable depuis la disparition, au cours d'un incendie en 1928, de l'ancien théâtre Russell, à l'angle des rues Queen et Elgin. Jusque-là, Ottawa avait compté effectivement quelques excellents centres d'art d'exécution qui, tout en n'étant pas d'envergure nationale, lui étaient, du moins, une source de fierté locale.

Fait intéressant à signaler au sénateur Connolly (Ottawa-Ouest), il y a 112 ans, *Her Majesty's Theatre* était construit sur la rue Wellington, sur l'emplacement du Norlite Building, destiné actuellement au personnel de l'Association des parlementaires du Commonwealth. Le théâtre avait coûté \$7,500 et pouvait loger un millier de personnes—ce qui contraste singulièrement avec les 30 millions de dollars ou plus que nous coûtera notre nouveau Centre des Arts.

Il y eut d'autres salles de spectacle. La seconde fut la *Grand Opera House*, dont je ne me souviens pas. Construite il y a 80 ans, au coût de \$40,000, elle pouvait loger un millier de personnes. Elle a été remplacée par le théâtre Russell, qui fut, un temps, sous la direction de M. Ambrose Small, personnage mystérieux et dynamique des annales canadiennes.

Ainsi le centre fait partie d'une tradition à Ottawa. Ce n'est pas un projet entièrement nouveau; il remplit un vide qui existe depuis longtemps.

Je suis heureux de constater que ce projet de loi rend dans une grande mesure indépendante la direction du centre. J'ai cru remarquer dans le projet de loi le souci d'éviter soigneusement ce que Shakespeare, s'appuyant sur son expérience de l'élément puritain il y a 350 ans à Londres, a appelé «L'art rendu muet par l'autorité». On voit, d'après les termes du projet de loi, que l'autorité n'aura pas trop à dire pour ce qui est de la direction du théâtre. D'autre part, j'espère que la direction ne pensera pas que cette assez grande liberté lui permet de prendre des licences. La plupart des sénateurs à mon avis penseront comme moi que ces dernières années les entrepreneurs privés, les films, les livres de poche, la radio,